

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00744

Numéro SIREN : 431 822 113

Nom ou dénomination : A 2000

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2023 sous le numéro de dépôt 6530

SARL A 2000

3 Place des beaux Arts

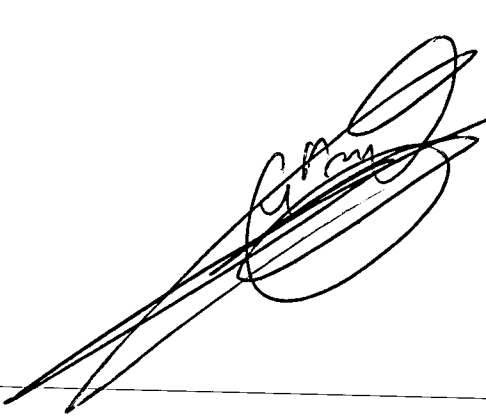
34000 MONTPELLIER

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

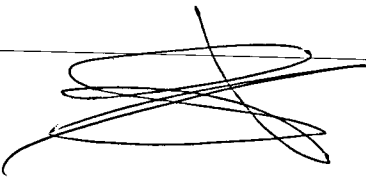
Présenté en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

édité le 24/05/2023



A 2000 Artis Immo
3, Place des Beaux Arts
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 52 24 84 - 04 67 02 00 43
RCS Montpellier 431 822 113
Carte Prof. n° CPI 3402 2016 000 007 121
Garantie Gallan n° 23850 Y



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 24/05/2023

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 000	1 000				
Fonds commercial	13 500		13 500	1,98	13 500	2,28
Autres immobilisations incorporelles	392 733	67 733	325 000	47,74	325 000	54,80
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	68 051	39 942	28 109	4,13	23 135	3,90
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 578		2 578	0,38	2 578	0,43
TOTAL (I)	477 862	108 675	369 187	54,24	364 213	61,41
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					1 000	0,17
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	546		546	0,08		
. Personnel	100		100	0,01		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 988		7 988	1,17		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	324		324	0,05	496	0,08
. Autres	238 921		238 921	35,10	201 424	33,96
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	58 844		58 844	8,64	25 949	4,38
Charges constatées d'avance	4 804		4 804	0,71		
TOTAL (II)	311 526		311 526	45,76	228 869	38,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	789 388	108 675	680 713	100,00	593 082	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 622	1,12	7 622	1,29
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	762	0,11	762	0,13
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	280 745	41,24	216 979	36,58
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	33 754	4,96	63 766	10,75
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	322 883	47,43	289 129	48,75
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	4 000	0,59	4 000	0,67
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	4 000	0,59	4 000	0,67
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	39 447	5,79	45 000	7,59
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	34 445	5,06	34 672	5,85
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 704	1,87	1 813	0,31
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	540	0,08		
. Organismes sociaux	10 240	1,50	13 402	2,26
. Etat, impôts sur les bénéfices			3 276	0,55
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 479	2,57	6 080	1,03
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	55	0,01	117	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	238 921	35,10	195 594	32,98
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	353 830	51,98	299 953	50,58
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	680 713	100,00	593 082	100,00



COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	360 937		360 937	100,00		447 270	100,00		-86 333		-19,29
Chiffres d'Affaires Nets	360 937		360 937	100,00		447 270	100,00		-86 333		-19,29
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation			17 909	4,96		5 193	1,16		12 716		244,87
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			8 115	2,25		15 701	3,51		-7 586		-48,31
Autres produits			21	0,01		159	0,04		-138		-86,78
Total des produits d'exploitation (I)			386 982	107,22		468 322	104,71		-81 340		-17,36
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			202 363	56,07		259 272	57,97		-56 909		-21,94
Impôts, taxes et versements assimilés			2 032	0,56		1 514	0,34		518		34,21
Salaires et traitements			104 826	29,04		94 097	21,04		10 729		11,40
Charges sociales			24 395	6,76		24 585	5,50		-190		-0,76
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 456	2,90		6 047	1,35		4 409		72,91
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			687	0,19		414	0,09		273		65,94
Total des charges d'exploitation (II)			344 758	95,52		385 930	86,29		-41 172		-10,66
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			42 224	11,70		82 392	18,42		-40 168		-48,74
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés						2 220	0,50		-2 220		-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)						2 220	0,50		-2 220		-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			2 288	0,63		4 521	1,01		-2 233		-49,38
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			2 288	0,63		4 521	1,01		-2 233		-49,38
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 288	-0,62		-2 300	-0,50		12		0,52
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			39 936	11,06		80 092	17,91		-40 156		-50,13

COMPTE DE RÉSULTAT

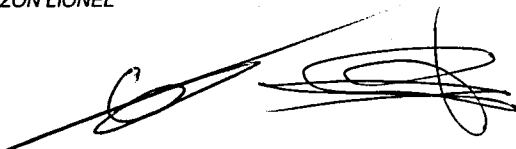
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 24/05/2023

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 176	3 953	-2 777	-70,24
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 167	-4 167	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 176	8 119	-6 943	-85,51
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		166	-166	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 618	-5 618	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		5 784	-5 784	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 176	2 335	-1 159	-49,63
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 358	18 661	-11 303	-60,56
Total des Produits (I+III+V+VII)	388 158	478 662	-90 504	-18,90
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	354 405	414 896	-60 491	-14,57
RÉSULTAT NET	33 754	63 766	-30 012	-47,06
	<i>Bénéfice</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier	50 212	46 235	3 977	8,60
Dont Crédit-bail immobilier				

MR NAZON LIONEL



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 24/05/2023

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 000	1 000				
205000 CONCESS.BREVETS LICENCES	1 000		1 000	0,15	1 000	0,17
280500 AMORT.CONC.BREVETS LICENCES		1 000	-1 000	-0,14	-1 000	-0,16
Fonds commercial	13 500		13 500	1,98	13 500	2,28
206000 DROIT AU BAIL	13 500		13 500	1,98	13 500	2,28
Autres immobilisations incorporelles	392 733	67 733	325 000	47,74	325 000	54,80
208000 AUTRES IMMOB.INCORPORELLES	392 733		392 733	57,69	392 733	66,22
290800 DEPR.AUTR.IMMOB INCORPORELLES		67 733	-67 733	-9,94	-67 733	-11,41
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	68 051	39 942	28 109	4,13	23 135	3,90
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	15 943		15 943	2,34	7 715	1,30
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	50 053		50 053	7,35	42 852	7,23
218400 MOBILIER	2 054		2 054	0,30	2 054	0,35
281820 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		6 769	-6 769	-0,98	-4 139	-0,69
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		32 263	-32 263	-4,73	-24 810	-4,17
281840 AMORT. MOBILIER		910	-910	-0,12	-536	-0,08
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 578		2 578	0,38	2 578	0,43
275100 DEPOTS VERSES	1 590		1 590	0,23	1 590	0,27
275111 CAUTION TELECOMMANDE PC	66		66	0,01	66	0,01
275500 CAUTIONNEMENTS VERSES	922		922	0,14	922	0,16
TOTAL (I)	477 862	108 675	369 187	54,24	364 213	61,41
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					1 000	0,17
409100 FOURN.ACPTES S/COMMANDES VERSES					1 000	0,17
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	546		546	0,08		
401000 FOURNISSEURS	546		546	0,08		
. Personnel	100		100	0,01		
421005 LAURENT PAULINE	100		100	0,01		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 988		7 988	1,17		

BILAN ACTIF

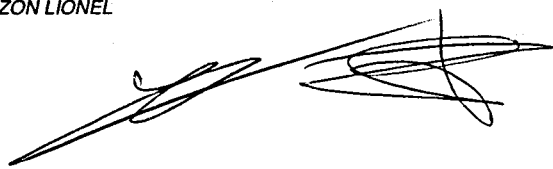
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 24/05/2023

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2022				31/12/2021	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	7 988		7 988	1,17		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	324		324	0,05	496	0,08
445661 TVA DEDUCTIBLE ABS	323		323	0,05	496	0,08
. Autres	238 921		238 921	35,10	201 424	33,96
467000 DEB ET CRED DIVERS - AUTRES					5 830	0,98
467501 DEBITEURS : OPERATIONS DE MANDAT	238 921		238 921	35,10	195 594	32,98
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	58 844		58 844	8,64	25 949	4,38
512000 BANQUE POPULAIRE	37 998		37 998	5,58	8 472	1,43
512001 CIC	20 846		20 846	3,06	17 477	2,95
Charges constatées d'avance	4 804		4 804	0,71		
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 804		4 804	0,71		
TOTAL (II)	311 526		311 526	45,76	228 869	38,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	789 388	108 675	680 713	100,00	593 082	100,00

MR NAZON LIONEL



BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 24/05/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 622	1,12	7 622	1,29
101000 CAPITAL	7 622	1,12	7 622	1,29
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	762	0,11	762	0,13
106100 RESERVE LEGALE	762	0,11	762	0,13
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	280 745	41,24	216 979	36,58
106800 AUTRES RESERVES	280 745	41,24	216 979	36,58
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	33 754	4,96	63 766	10,75
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	322 883	47,43	289 129	48,75
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	4 000	0,59	4 000	0,67
151100 PROV.POUR LITIGES	4 000	0,59	4 000	0,67
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	4 000	0,59	4 000	0,67
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	39 447	5,79	45 000	7,59
164500 PGE 45KE	39 447	5,79	45 000	7,59
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	34 445	5,06	34 672	5,85
455140 C/C DE ANGELIS GERALD	32 373	4,76	32 645	5,50
455141 C/C DE ANGELIS CELINE	2 072	0,30	2 028	0,34
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 704	1,87	1 813	0,31
401000 FOURNISSEURS	12 704	1,87	1 813	0,31
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	540	0,08		
421006 DE ANGELIS THEO	540	0,08		
. Organismes sociaux	10 240	1,50	13 402	2,26
431000 SECURITE SOCIALE	4 026	0,59	2 664	0,45
437320 RETRAITE	1 033	0,15	738	0,12
438600 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	5 181	0,76	10 000	1,69
. Etat, impôts sur les bénéfices			3 276	0,55
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES			3 276	0,55
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 479	2,57	6 080	1,03

BILAN PASSIF

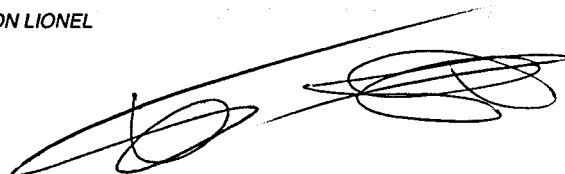
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 24/05/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
445510 ETAT TVA A DECAISSER	17 479	2,57	4 326	0,73
445800 ETAT TAXES SUR C.A. A REGULARISER			1 754	0,30
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	55	0,01	117	0,02
442000 ETAT IMPOTS ET TAXES SUR DES TIERS	55	0,01	117	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	238 921	35,10	195 594	32,98
467500 CLIENTS GESTION	238 921	35,10	195 594	32,98
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	353 830	51,98	299 953	50,58
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	680 713	100,00	593 082	100,00

MR NAZON LIONEL



COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 24/05/2023

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	360 937		360 937	100,00	447 270	100,00	-86 333		-19,29	
706100 COMMISSIONS SUR VENTES	231 042		231 042	64,01	296 820	66,36	-65 778		-22,15	
706200 HONORAIRES GESTION	103 447		103 447	28,66	111 558	24,94	-8 111		-7,26	
706300 HONORAIRES LOCATIONS	25 000		25 000	6,93	25 358	5,67	-358		-1,40	
708800 COMMISSION SUR COURTAGE	1 449		1 449	0,40	13 534	3,03	-12 085		-89,28	
Chiffres d'Affaires Nets	360 937		360 937	100,00	447 270	100,00	-86 333		-19,29	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			17 909	4,96	5 193	1,16	12 716		244,87	
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			17 909	4,96	5 193	1,16	12 716		244,87	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			8 115	2,25	15 701	3,51	-7 586		-48,31	
781500 REP/PROV. RISQ.& CHARGES EXPLOITATI					11 226	2,51	-11 226		-100,00	
791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION			8 115	2,25	4 475	1,00	3 640		81,34	
Autres produits			21	0,01	159	0,04	-138		-86,78	
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE			21	0,01	159	0,04	-138		-86,78	
Total des produits d'exploitation (I)			386 982	107,22	468 322	104,71	-81 340		-17,36	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			202 363	56,07	259 272	57,97	-56 909		-21,94	
604000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERVICE			9 620	2,67	8 964	2,00	656		7,32	
606110 EDF			1 158	0,32	1 290	0,29	-132		-10,22	
606140 ESSENCE			5 187	1,44	3 244	0,73	1 943		59,90	
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMEN			5 169	1,43	5 314	1,19	-145		-2,72	
606400 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES			6 213	1,72	4 698	1,05	1 515		32,25	
612201 LEASING MERCEDES			16 754	4,64	37 591	8,40	-20 837		-55,42	
612202 LEASING STANDARD TEL			1 425	0,39	1 511	0,34	-86		-5,68	
612203 VIAHEL DUCATI			3 570	0,99	2 841	0,64	729		25,66	
612204 LEASING FIAT 500			1 937	0,54	3 610	0,81	-1 673		-46,33	
612205 LEASING AUDI A1			10 754	2,98			10 754		N/S	
612206 LEASING PIAGGIO			4 605	1,28	682	0,15	3 923		575,22	
612207 LEASING MINI			11 167	3,09			11 167		N/S	
613100 LOYERS AGENCE			10 475	2,90	10 402	2,33	73		0,70	
613110 LOYERS GARAGE			2 882	0,80	2 918	0,65	-36		-1,22	
613500 LOCATIONS MOBILIERES					40	0,01	-40		-100,00	
614000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE			48	0,01	24	0,01	24		100,00	
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS			140	0,04	125	0,03	15		12,00	
615200 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER			5 622	1,56	8 638	1,93	-3 016		-34,91	
615510 MAINTENANCE COPIEUR			1 861	0,52	1 785	0,40	76		4,26	
615520 ENTRETIEN VEHICULES			6 718	1,86	4 558	1,02	2 160		47,39	
615600 MAINTENANCE			331	0,09			331		N/S	
616000 PRIMES D'ASSURANCES			7 983	2,21	5 737	1,28	2 246		39,15	
618300 DOCUMENTATION TECHNIQUE			229	0,06	21	0,00	208		990,48	
618500 FORMATION			4 939	1,37			4 939		N/S	
622200 COM ET COURTAGES SUR VENTES			13 440	3,72	89 047	19,91	-75 607		-84,90	
622600 HONORAIRES			6 676	1,85	9 651	2,16	-2 975		-30,82	
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			78	0,02	78	0,02			0,00	
623000 PUBLICITE PUBLICATIONS REL PUBLIQUE			5 327	1,48	8 243	1,84	-2 916		-35,37	
623100 ANNONCES ET INSERTIONS			10 568	2,93	9 886	2,21	682		6,90	

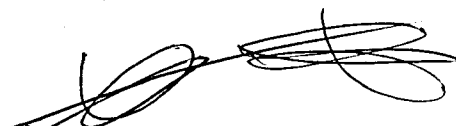
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 24/05/2023

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	4 348	4 482	-134	-2,98
623600 CATALOGUES ET IMPRIMES	410	14	396	N/S
623800 POURBOIRES DONS COURANTS	8 170	3 740	4 430	118,45
625000 DEPLACEMENTS IK	2 937	5 081	-2 144	-42,19
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	215	3 793	-3 578	-94,32
625700 RECEPTIONS ET REPRESENTATION	22 755	12 488	10 267	82,21
626000 FRAIS POSTAUX	2 224	3 385	-1 161	-34,29
626100 FRAIS TELECOMMUNICATION	4 424	3 897	527	13,52
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 204	1 216	-12	-0,98
628100 CONCOURS DIVERS COTISATIONS	800	280	520	185,71
Impôts, taxes et versements assimilés	2 032	1 514	518	34,21
633300 IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CO		334	-334	-100,00
635110 IMPOTS TAXE PROFESSIONNELLE	754	445	309	69,44
635140 IMPOTS TAXE S/VEHICULES SOCIETES	1 088	326	762	233,74
635300 CARTE GRISE	190	410	-220	-53,65
Salaires et traitements	104 826	94 097	10 729	11,40
641100 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	96 826	76 923	19 903	25,87
641101 INDEMNITE CHOM PARTIEL		-4 855	4 855	-100,00
641150 REMUNERATION G. DE ANGELIS		21 000	-21 000	-100,00
641151 REMUNERATION C. DE ANGELIS	8 000		8 000	N/S
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		1 030	-1 030	-100,00
Charges sociales	24 395	24 585	-190	-0,76
645100 CH. PATR. URSSAF	8 808	10 569	-1 761	-16,65
645101 CH. PATR. RETRAITE	1 753	2 352	-599	-25,46
645102 CH. PATR PREVOYANCE	196	164	32	19,51
646000 SSI MR DE ANGELIS	-3 099	10 000	-13 099	-130,98
646100 SSI MME DE ANGELIS	4 206		4 206	N/S
646500 COMPLEMENTAIRES MR DE ANGELIS	3 484		3 484	N/S
646501 COMPLEMENTAIRES MME DE ANGELIS	5 542		5 542	N/S
648000 PERS AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	3 505	1 500	2 005	133,67
Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 456	6 047	4 409	72,91
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	10 456	6 047	4 409	72,91
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	687	414	273	65,94
651000 REDEVANCES BREVETS LICENCES	513	316	197	62,34
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	174	98	76	77,55
Total des charges d'exploitation (II)	344 758	385 930	-41 172	-10,66
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	42 224	82 392	-40 168	-48,74
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés		2 220	-2 220	-100,00
764000 REV.DES VALEURS MOBILIERES DE PLACE		2 220	-2 220	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)		2 220	-2 220	-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 288	4 521	-2 233	-49,38
661160 INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIMILEES	811	3 937	-3 126	-79,39
661500 INTERETS COMPTES COURANTS	809	394	415	105,33
661600 INTERETS BANCAIRES OPERATIONS FINAN	669	189	480	253,97



COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 24/05/2023

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	2 288	4 521	-2 233	-49,38
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 288	-2 300	12	0,52
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	39 936	80 092	-40 156	-50,13
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 176	3 953	-2 777	-70,24
771800 EXCEPT AUTRES PROD.EXCEP.OP DE GEST	1 021		1 021	N/S
772000 EXCEPT PROD.DIV.COUR.S/EX.ANTERIEUR	155	3 953	-3 798	-96,07
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 167	-4 167	-100,00
775100 EXCEPT PRODOTS CESS ELEM ACTIF CEDES		4 167	-4 167	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 176	8 119	-6 943	-85,51
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		166	-166	-100,00
672000 CHARGES DIV.COUR.S/EXERCICES ANTERI		166	-166	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 618	-5 618	-100,00
675100 VAL NET COMPT ELEM ACTIF CEDES INCO		5 618	-5 618	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		5 784	-5 784	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 176	2 335	-1 159	-49,63
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 358	18 661	-11 303	-60,56
695000 IMPOTS SALES BENEFICES	11 558	20 461	-8 903	-43,50
699500 CREDIT IMPOT MECENAT	-4 200	-1 800	-2 400	-133,32
Total des Produits (I+III+V+VII)	388 158	478 662	-90 504	-18,90
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	354 405	414 896	-60 491	-14,57
RÉSULTAT NET	33 754	63 766	-30 012	-47,06
	<i>Bénéfice</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier	50 212	46 235	3 977	8,60
612201 LEASING MERCEDES	16 754	37 591	-20 837	-55,42
612202 LEASING STANDARD TEL	1 425	1 511	-86	-5,68
612203 VIAXEL DUCATI	3 570	2 841	729	25,66
612204 LEASING FIAT 500	1 937	3 610	-1 673	-46,33
612205 LEASING AUDI A1	10 754		10 754	N/S
612206 LEASING PIAGGIO	4 605	682	3 923	575,22
612207 LEASING MINI	11 167		11 167	N/S
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL A 2000

3 Place des beaux Arts

34000 MONTPELLIER

COMPTE RENDU LIASSE FISCALE 31/12/2022 IS / RS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

édité le 24/05/2023

MR NAZON LIONEL

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Feuillet 2033E

☐ Les comptes 791 ou 796 ou 797 sont mouvementés, vérifiez s'il s'agit de refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges afin d'alimenter le feuillet 2033 E.

RAPPORT FINAL

☐ UNE ANOMALIE DETECTEE

☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 33 753,81

☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 63 766,01

☐ COMPTES SUBSTITUES :

Il n'y a aucun compte substitué activé.

Désignation de l'entreprise <u>SARL A 2000</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>3 Place des beaux Arts 34000 MONTPELLIER</u>											
SIRET		4 3 1 8 2 2 1 1 3 0 0 0 2 0									
Durée de l'exercice en nombre de mois *				1 2		Durée de l'exercice précédent *				1 2	
Exercice N clos le 13/11/2022											
ACTIF											
Brut 1 Amortissements-Provisions 2 Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	13 500	012		13 500				
		Autres *	014	393 733	016	68 733	325 000				
	Immobilisations corporelles *	028	68 051	030	39 942	28 109					
	Immobilisations financières * (1)	040	2 578	042		2 578					
Total I (5)			044	477 862	048	108 675	369 187				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070						
		Autres * (3)	072	247 878	074		247 878				
	Valeurs mobilières de placement	080		082							
	Disponibilités	084	58 844	086		58 844					
Charges constatées d'avance *	092	4 804	094		4 804						
Total II			096	311 526	098		311 526				
Total général (I + II)			110	789 388	112	108 675	680 713				
PASSIF											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		7 622							
	Écarts de réévaluation	124									
	Réserve légale	126		762							
	Réserves réglementées *	130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		280 745							
	Report à nouveau	134									
	Résultat de l'exercice	136		33 754							
	Subventions d'investissement	137									
	Provisions réglementées	140									
Total I			142	322 883							
Provisions pour risques et charges			Total II	154	4 000						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		39 447							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164									
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		12 704							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	34 445	301 679							
	Produits constatés d'avance	174									
Total III			176	353 830							
Total général (I + II + III)			180	680 713							
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	28 279					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	15 430					
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL A 2000		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018
				Exercice N clos le 31/12/2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
		Services *		217	218
					360 937
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			
Variation de stocks (marchandises) *				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
Autres charges externes * : (dont crédit bail : 50 212 – immobilier :)				242	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	754	244	
Rémunérations du personnel *				250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
Dotations aux amortissements *				254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (II)				264	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270
Produits financiers (III)		280	Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310
B – RÉSULTAT FISCAL				Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312
					33 754
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	14 030
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	9 162
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))		249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Deductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989	
ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991			
ZFANG 44. quaterdecies		345	Investissements outre-mer	344	
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993	
Créance due au report en arrière du déficit			346	4 200	
Droit divers					
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	643	
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)		645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370
				63 230	
				372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N°2033-B-SD 2023

Extension

SAGE Exports-comptables Janvier 2023

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL A 2000						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	13 500	402		404		406	13 500	
	Autres	410	393 733	412		414		416	393 733	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	7 715	462	8 228	464		466	15 943	
	Autres immobilisations corporelles	470	44 906	472	7 201	474		476	52 107	
Immobilisations financières		480	2 578	482		484		486	2 578	
TOTAL		490	462 432	492	15 430	494		496	477 862	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	1 000	502		504		506	1 000	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	4 139	552	2 629	554		556	6 769	
	Autres immobilisations corporelles	560	25 346	562	7 827	564		566	33 173	
TOTAL		570	30 486	572	10 456	574		576	40 942	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SARL A 2000						Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620	4 000	622		624		626 4 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	67 733	632		634		636 67 733
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666
TOTAL		680	71 733	682		684		686 71 733
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres immobilisations incorporelles	700		705					
Terrains	710		715					
Constructions	720		725					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735					
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745					
Matériel de transport	750		755					
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765					
TOTAL	770		775					
					TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780			
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis					
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter					
Déficits imputés			983					
Déficits reportables			984					
Déficits de l'exercice			960					
Total des déficits restant à reporter			970					
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381	9 026		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325	2 726		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327	6 300		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *					380	1 107		
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326			
N° du centre de gestion agréé					388			
Montant de la TVA collectée					374	71 898		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	16 523		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:SARL A 2000.....										Néant ☐ *																						
Exercice ouvert le: ..01./01./2022. et clos le:31./12./2022										Données en nombre de mois		1	2																			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																																
Effectif moyen du personnel * :										376	2,48																					
Dont apprentis										657																						
Dont handicapés										651																						
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861																						
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																																
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108	360 937																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118																						
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119																						
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105																						
TOTAL 1										106	360 937																					
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115	21																					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143																						
Subventions d'exploitation reçues										113	17 909																					
Variation positive des stocks										111																						
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116																						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153																						
TOTAL 2										144	17 930																					
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																																
Achats										121	27 346																					
Variation négative des stocks										145																						
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125	111 448																					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146																						
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133																						
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148	687																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128																						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135																						
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150																						
TOTAL 3										152	139 481																					
IV - Valeur ajoutée produite																																
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										137	239 386																					
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117	239 386																					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																																
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																																
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020	X																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022	360 937																					
Effectifs au sens de la CVAE *										023	2,48																					
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026																						
Période de référence										024	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	160	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2	
Date de cessation												/			/																	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																																

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122022

SIREN

4 3 1 8 2 2 1 1 3

Dénomination de l'entreprise

SARL A 2000

Adresse (voie)

3 Place des beaux Arts

Code postal

34000

Ville

MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	2000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122022

SIREN

4 3 1 8 2 2 1 1 3

Dénomination de l'entreprise

SARL A 2000

Adresse (voie)

3 Place des beaux Arts

Code postal

34000

Ville

MONTPELLIER

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
FraternitéFormulaire à déposer
en double exemplaire**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL A 2000 1 Place des beaux Arts 34000 MONTPELLIER			M&I:social@cabinetnazon.fr		
SIRET 4 3 1 8 2 2 1 1 3 0 0 0 2 0			Ancienne adresse en cas de changement:		
Adresse du principal établissement:					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Activités des marchands de biens immobiliers		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		20 730	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0 %		
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies			Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs
			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée			Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
MR NAZON LIONEL 1222 AVENUE DE LA POMPIGNANE RESIDENCE L ECRIN BAT A 34000 MONTPELLIER Tél: 0467791898			Tél:		
OGA/OMGA			Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date: 06052023 Lieu: MONTPELLIER		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire:		
			Signature :		
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2023

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
SAS THEMA	2000							
152 RUE DE LA CROIX DE FIGUEROLLES 34000 MONTPELLIER								

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)		
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice		
A- Règles de droit commun		
Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre $a - 30\% \cdot b$ et $a - 3\,000\,000 \text{ €}$)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): $(c-1) - 75\% \times (c-1)$	(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = $75\% \times (c-1)$	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)		i		
Montant des charges financières nettes en report transférées		(i bis)		
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		(i ter)		
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)		(i quater)		
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice		j		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)		k		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)		l		
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice (1)
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou crédits de déduction et le montant

2023	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

2023	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01		au 31 / 12	ou au titre de l'année N
		Néant	
		PME au sens communautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
		Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
MEC		4 200	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de présenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	



(2023)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

SARL A 2000

[illegible]

(2023)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

SARL A 2000

[illegible]

SAGE Experts-comptables janvier 2023



Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2023)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SARL A 2000
3 Place des beaux Arts 34000 MONTPELLIER
43182211300020
6810Z

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	63 230
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	42 500

l **III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

20 730

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SARL A 2000

43182211300020

6810Z

--

[illegible]

SARL A 2000

PARTICIPATION DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

[illegible]

SARL A 2000

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération



ANNEXE LIBRE 1

SARL A 2000

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI) ☐

ANNEXLIB01
(2023)

CREDIT IMPOT MECENAT 2022 : 4200

DEDUIT SUR 2022 : 1804

A REPORTER : 2396

A2000

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 7 622€

SIÈGE SOCIAL : 3 Place des Beaux-Arts, 34000 Montpellier.

431 822 113 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE D'APPROBATION DES COMPTES
DU 26 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 26 mars,

À 10 heures,

Les associés de la société A 2000 sus-désignée, ce sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

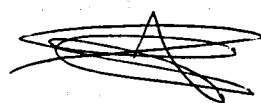
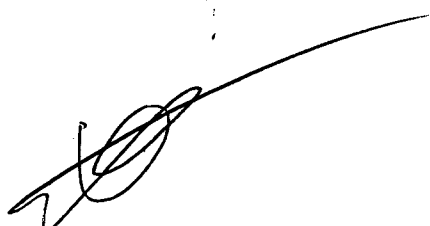
- Monsieur DE ANGELIS, propriétaire de :	1 000 parts
Numérotées 1 à 1000,	
- Madame FOURCADIER, propriétaire de :	1 000 parts
Numérotées 1001 à 2000,	_____
Total :	2 000 parts

Seul associé de la Société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales composants le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par MADAME DE ANGELIS, associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE AVEC AFFECTATION COMPTABLE

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance. Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture des rapports du gérant, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés dans ces comptes ou résumés dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au gérant dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant relatif aux conventions dites réglementées prévues par l'article L 223-19 du code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 33 754 euros, que les associés décident d'affecter en totalité à la distribution.

Le compte report à nouveau reste donc à la somme de 280 745 tel qu'équivalant au montant du bilan de l'année 2021.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui été signé après lecture par les associés.

Monsieur Gérald DE ANGELIS

Madame Céline FOURCADIER

A 2000 Artis Immo

3, Place des Beaux Arts

34000 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 24 84 - 04 67 02 00 43

RCS Montpellier 431 822 113

Carte Prof. n° CPI 3402 2016 000 007 121

Garantie Galian n° 23850 Y